

Vous avez un  
projet immobilier  
ou foncier pour  
développer votre  
activité ?



carcassonne  
TERRES D'AUDACE agglo

**Carcassonne Agglo** vous  
accompagne dans vos projets !

**Carcassonne Agglo** soutient le développement économique et la création d'emplois sur le territoire par l'octroi d'aides aux entreprises.



[carcassonne-agglo.fr](http://carcassonne-agglo.fr)

## Vous êtes une TPE/PME de plus de 3 ans

et vous avez un **projet immobilier** en vue d'une **implantation** ou du **développement de votre activité** sur une commune de **Carcassonne Agglo.**

### 3 TYPES D'AIDES :

- **Aide à l'acquisition de friches immobilières**, à la construction, l'aménagement et la rénovation d'immobilier d'entreprises, sous forme de subvention
- **Aide à l'acquisition de terrains à construire** appartenant à Carcassonne Agglo, sous forme de rabais sur le montant de l'achat
- **Aide à l'immobilier**, sous forme d'avance remboursable

*Dépenses éligibles : acquisition des locaux ou terrains, coûts des travaux et frais annexes.*

*Montant de l'aide au regard de la création d'emploi et de l'intérêt économique du projet, dans la limite des taux d'intervention réglementaires.*

Ces aides contribuent à vous accompagner dans votre **projet immobilier** pour vous permettre de **disposer de terrains et/ou bâtiments adaptés à vos besoins** et vous **aider ainsi à l'accroissement de votre activité, à l'augmentation de votre productivité, à la création l'emploi et à la diminution de vos coûts d'investissement.** Elles sont destinées à soutenir le tissu productif (**entreprises de production, industrielles ou artisanales**).

## Vous êtes un commerce

et vous avez un **projet immobilier situé dans une commune de moins de 3 000 habitants** du territoire de **Carcassonne Agglo.**

**Aide au maintien, à l'installation et au développement des activités commerciales dans le cadre de la politique locale du commerce, sous forme de subvention.**

*Dépenses éligibles : acquisition des locaux, coûts des travaux et frais annexes.*

*Montant de l'aide au regard de l'intérêt économique du projet, dans la limite des taux d'intervention réglementaires.*

Cette aide vient **soutenir les investissements liés à la création ou au développement des activités commerciales en milieu rural, dans la perspective d'un maillage commercial équilibré sur le territoire.**

Elle s'adresse aux **commerces de détail** et **entreprises artisanales** ayant une **activité de vente.**

## INFORMATIONS

Pour vérifier l'éligibilité **de votre projet**, connaître les modalités ou toute information liée aux dispositifs.

Contactez la **Direction de l'Économie**  
**04 68 10 55 92**  
economie@carcassonne-agglo.fr